

Inscription sur le registre des personnes fragiles et isolées

Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables afin d'être contactés par les services municipaux.



Conformément au Code de l'action sociale et des familles (article L. 121-6-1) et au plan d'alerte et d'urgence mis en place au profit des personnes âgées et handicapées dans chaque département en cas de risques exceptionnels, la ville d'Asnières-sur-Oise recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes concernées qui en font la demande.

Vous pouvez remplir directement en ligne le bulletin d'inscription au registre des personnes fragiles et isolées ci-dessous.

Ne tardez pas à vous inscrire.

Pour plus d'informations, contactez le CCAS par mail à affaires_sociales@aso95.fr

Message d'état

Désolé... Ce formulaire est clos aux nouvelles soumissions.



Contact

affaires_sociales@aso95.fr

Tél : 06 85 38 67 72